

Conseil Municipal - Commissions et délégations - Modifications

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il vous est proposé d'apporter les modifications suivantes aux commissions et représentations de la Ville au sein de divers organismes :

Commissions Générales

- **4^{ème} Commission** : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme TETU
- **7^{ème} Commission** : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme FALCINELLA
- **5^{ème} Commission** : M. GENDRAUD en remplacement de M. CYPRIANI.

Commissions spéciales

- Office Municipal des Sports :
Mme JEANNIN en remplacement de M. LEGEARD
M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
- Commission Administrative Paritaire
Catégorie A (titulaire) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
Catégorie B (titulaire) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
Catégorie C (titulaire) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
Catégorie C (titulaire) : M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN
- Commission Administrative Paritaire - Catégorie C : M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD
- Comité Technique Paritaire (titulaire) :
M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN
M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD
- Comité d'Hygiène et de Sécurité (titulaire) : M. ROIGNOT en remplacement de Mme FELLMANN
- Commission de contrôle financier des sociétés liées à la Ville : M. JOSSE en remplacement de M. POCHARD

Délégations

- Commission de Sécurité : Mme FELLMANN en remplacement de Mme DAHAN
- Commission Consultative Départementale de la Protection Civile, de la Sécurité et de l'Accessibilité : Mme FELLMANN en remplacement de Mme DAHAN
- Collège Voltaire (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FELLMANN
- Collège Proudhon (titulaire) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. LOYAT
- Collège Victor Hugo (suppléant) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. ROY

- Collège Lumière (titulaire) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme FALCINELLA
- Collège Diderot (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FALCINELLA
- Collège Diderot (suppléant) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme N'MINEJ
- Lycée Jules Haag (suppléant) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de M. CHEVAILLER
- Lycée Victor Hugo (suppléant) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme N'MINEJ
- Lycée Ledoux (titulaire) : Mme JEANNIN en remplacement de Mme FALCINELLA
- Lycée Ledoux (titulaire) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
- Lycée Pasteur (suppléant) : M. BENETEAU DE LAPRAIRIE en remplacement de Mme N'MINEJ
- Lycée Professionnel Planoise (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de Mme N'MINEJ
- Lycée Professionnel Montjoux (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD
- EREA (Ecole Perfectionnement Château Galland) (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de M. MAIRE
- Centre Régional d'Information Jeunesse
Assemblée Générale : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
Conseil d'Administration : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
Commission Paritaire : Mme MENETRIER en remplacement de Mme FELLMANN
M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ
- Conseil d'Orientation de la Délégation Régionale du CNFPT (suppléante) : Mme BALLOT en remplacement de Mme FELLMANN
- Association des Maîtres d'Ouvrage des Réseaux de Chaleur : Mme CHAUVET en remplacement de M. ALAUZET
- Commission Communale des Calamités Agricoles : M. ALAUZET en remplacement de M. LEGEARD
- Prévention Routière : Mme TISSIER en remplacement de M. ROY
- Agence Immobilière à Vocation Sociale : Mme POISSENOT en remplacement de Mme BALLOT
- Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de Mme N'MINEJ
- Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (suppléante) : Mme CASENOVE en remplacement de M. BONNET
- Aéroport Dole-Tavaux (suppléante) : Mme TISSIER en remplacement de M. LEGEARD

- Comité Permanent des Fêtes (titulaire) :
M. LIME en remplacement de Mme PANIER
M. MEDJALDI en remplacement de M. DUMONT

- Comité Permanent des Fêtes (suppléant) : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ

- Comité Directeur des Francas : M. GHEZALI en remplacement de Mme N'MINEJ

- Commission Départementale de Coopération Intercommunale (suppléant) : M. GENDRAUD en remplacement de M. LEGEARD.

(A la suite d'une erreur technique, les débats concernant cette délibération n'ont pas pu être retranscrits).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 février 2004.